

Annexe

Programme d'histoire-géographie des classes de seconde, première et terminale conduisant au baccalauréat général, option internationale

Préambule

Les programmes enseignés dans les classes de seconde, de première et terminale conduisant au baccalauréat général - option internationale se réfèrent aux programmes nationaux d'enseignement arrêtés le 17 janvier 2019 et le 19 juillet 2019.

Les professeurs chargés de l'enseignement commun des programmes d'histoire-géographie dans les sections internationales les mettent en œuvre dans le cadre de leur responsabilité pédagogique, conformément aux objectifs d'apprentissage, aux choix et aux prescriptions définis dans les programmes nationaux d'enseignement.

Dans ce cadre, le traitement des thèmes et des questions prend en compte les spécificités historiques et géographiques des sociétés de l'aire culturelle et linguistique ou de l'État dont relève la section. Chaque section peut adapter les programmes à l'histoire et à la géographie de l'aire culturelle et linguistique ou de l'État dont relève la section, conformément aux accords passés avec les pays et partenaires étrangers. Les adaptations doivent respecter l'écriture des programmes : le nombre de thèmes, de chapitres, de questions et leurs formulations.

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures, de territoires variés. En section internationale, cette confrontation a notamment lieu avec les sociétés de l'aire culturelle et linguistique ou de l'État dont relève la section.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité. L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves en renforçant leurs capacités d'analyse et de réflexion, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. En intégrant les connaissances, les méthodes et les perspectives différenciées de la section, ces deux disciplines contribuent à l'ouverture des esprits et à la formation interculturelle des élèves en section internationale. Aussi disposent-elles du même volume horaire annuel. Leur enseignement est dispensé en français et en langue de la section, selon des modalités pratiques propres aux établissements.

Les adaptations peuvent commencer dès la classe de seconde, qui conforte les acquis de la scolarité obligatoire, tout en ouvrant sur le cycle terminal. Les capacités travaillées et les méthodes acquises en histoire et en géographie sont celles de l'enseignement commun d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général.

Histoire

En prenant en compte les spécificités historiques de l'aire culturelle et linguistique ou de l'État dont relève la section, les professeurs peuvent adapter les chapitres en respectant les principes énoncés en préambule. L'organisation du programme est chronologique. Le programme de seconde couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs en sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre. Ces axes n'excluent pas que l'on traite par comparaison ou par substitution, quand cela est possible, de l'aire culturelle et linguistique ou de l'État dont relève la section, sans alourdir le programme.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Chaque thème est structuré en chapitres. Deux à quatre « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre. Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux

ou des personnages historiques. Ils sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites. Ces « points de passage et d'ouverture » donnent lieu à des adaptations en fonction de l'aire culturelle et linguistique ou de l'État dont relève la section. Ces adaptations sont précisées pour chacune des sections. Dans le cadre des horaires spécifiques aux sections internationales, la répartition indicative pour les différents thèmes est détaillée ci-après.

Classe de seconde

- Introduction : La périodisation (3 heures)
- Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (14-16 heures)
- Thème 2 : XV^e - XVI^e siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (16-18 heures)
- Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (13-15 heures)
- Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles (14-16 heures)

Classe de première

- Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (14-16 heures)
- Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) (14-16 heures)
- Thème 3 : La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial (14-16 heures)
- Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le « suicide de l'Europe » et la fin des empires européens (18-20 heures)

Classe terminale

- Thème 1 : Fragilités des démocraties, totalitarisme et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (15-17 heures)
- Thème 2 : La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (14-16 heures)
- Thème 3 : Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (15-17 heures)
- Thème 4 : Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (12-14 heures)

Géographie

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions - telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? - pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements. Le programme aborde, en classe de seconde, les grands équilibres et les défis d'un monde en transition ; il étudie, en classe de première, les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions ; il analyse, en terminale, les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation. Quatre thèmes structurent chaque année. Les trois premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis par l'étude des trois premiers thèmes à l'étude d'une aire géographique.

Hormis le thème conclusif, tous les thèmes comprennent une question spécifique consacrée à la France. Le professeur choisit l'ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l'exception de celle sur la France. L'étude de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, en les reliant aux thématiques abordées à l'échelle mondiale. Ce raisonnement comparatif, dynamique et mené à différentes échelles, est au cœur de la démarche géographique. Le thème conclusif de terminale, consacré à la France, s'appuie sur l'ensemble des connaissances acquises depuis la seconde.

À chaque niveau de classe, les professeurs peuvent remplacer une des trois questions sur la France par l'étude des sociétés et des territoires de l'aire culturelle et linguistique ou de l'État dont relève la section, selon les préconisations propres à celle-ci. Dans ce cas, les exemples choisis par le professeur pour l'étude des questions générales du thème porteront de préférence sur la France.

Si les professeurs choisissent la mise en œuvre des études de cas, comme il est possible de le faire, il est laissé à leur appréciation de les choisir dans l'espace géographique de la section, selon les préconisations propres à celle-ci.

Les thèmes conclusifs des programmes de seconde, de première et de terminale demeurent inchangés. Dans le cadre des horaires spécifiques aux sections internationales, la répartition indicative pour les différents thèmes est détaillée ci-après.

Classe de seconde

- Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (17-19 heures)
- Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (17-19 heures)
- Thème 3 : Des mobilités généralisées (17-19 heures)
- Thème conclusif - L'Afrique australe : un espace en profonde mutation (9-11 heures)

Classe de première

- Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (17-19 heures)
- Thème 2 : Une diversification des espaces et acteurs de la production (17-19 heures)
- Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (17-19 heures)
- Thème conclusif - La Chine : des recompositions spatiales multiples (9-11 heures)

Classe terminale

- Thème 1 : Mers et océans : au cœur de la mondialisation (16-18 heures)
- Thème 2 : Dynamiques, coopérations et tensions dans la mondialisation (16-18 heures)
- Thème 3 : L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (16-18 heures)
- Thème conclusif - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de forces et recompositions (8-10 heures)